

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 32

Présents ou représentés : 32

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de la convocation : 16/11/2016

Date d'affichage : 17/11/2016

**de la Commune de COGOLIN
Séance du jeudi 24 novembre 2016**

L'an deux mille seize et le 24 novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADÉ, Maire,

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Maria de Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Monique LEBLANC - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Sébastien MACREZ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Michel BERTIN - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Gaëtan MULLER à Marc-Etienne LANSADÉ / Manuel REQUIN à Eric MASSON / Patricia PENCHENAT à Audrey TROIN / Carole RUIZ à Michel DALLARI

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, rapport qui fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le rapport annuel d'activité exercice 2015 du SYMIELEC VAR.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ces informations.

Le Maire,



Marc Étienne LANSADÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **32**

Présents ou représentés : **32**

Qui ont pris part à la délibération : **32**

Date de la convocation : **16/11/2016**

Date d'affichage : **17/11/2016**

**de la Commune de COGOLIN
Séance du jeudi 24 novembre 2016**

L'an deux mille seize et le 24 novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADÉ, Maire,

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Maria de Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Monique LEBLANC - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Sébastien MACREZ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Michel BERTIN - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Gaëtan MULLER à Marc-Etienne LANSADÉ / Manuel REQUIN à Eric MASSON / Patricia PENCHENAT à Audrey TROIN / Carole RUIZ à Michel DALLARI

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Il appartient au Conseil Municipal de dénommer les voies, carrefours et places publiques. De même, Monsieur le Maire tient de ses pouvoirs de police généraux le droit de contrôler les dénominations de toutes les voies y compris privées.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article L 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales, le numérotage des maisons constitue une mesure de police générale exercée également par Monsieur le Maire pour des motifs d'intérêt général.

Le parking de la Plage des Marines de Cogolin ne portant pas de nom, il convient de le dénommer.

Envoyé en préfecture le 02/12/2016

Reçu en préfecture le 02/12/2016

Affiché le

- 9 DEC 2016 N° 2016/1319

ID : 083-218300424-20161424 DEL2016_198-DE

CM 24/11/2016

N° 2016/198

DENOMINATION DE PARKING : PARKING DE LA PLAGE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de dénommer le parking susvisé : **Parking de la Plage.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE - 26 POUR - 6 ABSTENTIONS** (Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI) -

Le Maire,



[Signature]
Marc Etienne LANSADE